



CONSEIL MUNICIPAL

Du Jeudi 17 Septembre 2026

A 20h

En mairie de Féricy

Ordre du Jour :

- I. Information des décisions prises dans le cadre des délégations
- II. Désignation du représentant à l'assemblée générale du Groupement d'Intérêt Public ID77 – Délibération
- III. Décisions modificatives budgétaires – Délibération
- IV. Questions diverses

Présents :

AUSTRUY-MARION Manon, BOURGES Manal, DELAFOSSE Guillaume, DESPOTS Hervé, DJORDJEVIC Cécile, FERNANDEZ Emmanuel, GALLET Thierry, GERMAIN Jean-Luc, GUILLAUME Eric, Jean-Luc, HAMEON Yoann, LEBRUN Julien, PASSERIEUX Françoise, ROUSSET Elisabeth

Absents excusés :

DELSALLE Marie-Claire qui a donné pouvoir à GERMAIN Jean-Luc
ROCHER Catherine qui a donné pouvoir à DJORDJEVIC Cécile

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

Les élus approuvent le compte-rendu de la séance du 25 Juin 2026.

GALLET Thierry est désigné secrétaire de séance.

I. Information des décisions prises dans le cadre des délégations

1) Dépôt de demandes de subvention pour installation d'une climatisation à l'école

2 dossiers ont été déposés suite aux propositions de financement exceptionnel proposées par la Région et EDF au moment de la canicule de cet été.

Le **montant des dépenses** engagées par la commune est de **10 346.10€ TTC** : 10 256.40€ pour la climatisation de 2 salles de classe (hors raccordement électrique extérieur : en attente de devis) + 89.70€ pour l'acquisition de 3 ventilateurs sur pieds supplémentaires)

- Un premier dossier auprès de la **Région** dans le cadre du « Fonds d'urgence canicule » pour une demande de subvention à hauteur de **5 000€**.

Dans le cadre de son dispositif, la Région subventionne à hauteur de 70% du HT soit 70% de 8 547€ (=5 982.90€) mais plafonné à 5 000€ pour les communes de moins de 5 000 habitants

- Un second dossier auprès d'**EDF** dans le cadre de la « Prime Rafrachissement » pour une demande de subvention à hauteur de **400€**.
Dans le cadre de son action, EDF rembourse les dépenses engagées jusqu'à 400€ maximum.

Le plan de financement sur ce projet serait donc le suivant :

Dépenses	10 346.10€
Financement Région	5 000.00€
Financement EDF	400.00€
Reste à charge	4 946.10€

2) Renouvellement du contrat de l'agent contractuel des services techniques

Alejandro Van Oppen a démarré avec un 1^{er} CDD d'un mois (du 1 au 30 juin) puis nous avons renouvelé son contrat pour une durée de 4 mois (du 1^{er} juillet au 30 septembre).

Après un entretien sur les fonctions qu'il occupe et les tâches accomplies et attendu que nous en sommes satisfaits, nous lui avons proposé un renouvellement d'un an (du 1^{er} octobre 2026 au 30 septembre 2027). Son nouveau contrat sera donc signé le 1^{er} octobre.

A noter que ce jeune papa, nous a demandé la possibilité de modifier son planning pour faciliter la garde de leur enfant suite à la reprise du travail de son épouse.

Après accord avec son collègue et responsable des services techniques, nous avons acté que son temps de travail hebdomadaire sera étalé jusqu'au vendredi en tout début d'après-midi sauf obligation de service (absence de son collègue, besoin d'une tâche spécifique).

3) Mise en place de projets :

- Dossier de rénovation énergétique pour l'école :

Pour rappel, la commune a conventionné avec le SDESM un service de Conseil en Energie Partagé (CEP) pour 3 ans.

Durant cette période, nous pouvons solliciter le SDESM pour obtenir une analyse des dépenses énergétiques de nos bâtiments publics, identifier les passoires thermiques et les équipements énergivores et obtenir une aide à l'accompagnement technique pour des travaux de rénovation.

Ainsi l'étude demandée au SDESM concernant notre école communale a démontré qu'une rénovation énergétique de ce bâtiment pouvait engendrer un gain de :

- 25% en faisant l'isolation thermique par l'intérieur ainsi que l'isolation des planchers-hauts
- 35% en y ajoutant la mise en place d'une pompe à chaleur air/air

Attendu que nous avons déjà entrepris l'installation d'une climatisation par le biais du Fonds d'urgence canicule de la Région, nous avons entamé avec le SDESM un travail de financement sur l'isolation thermique par l'intérieur et des planchers hauts.

Le coût de ces travaux de rénovation énergétique s'élève à 57 391€ HT

Le subventionnement obtenu pourrait être de 50% du HT dans le cadre du dispositif « Contrat Energie » soit une aide de 28 695.50€

Le reste à charge serait donc de 34 434.60€ (50% du restant HT + TVA).

Des compléments doivent encore être obtenus avec notre référente du SDESM sur ce dossier avant de finaliser ce projet de rénovation énergétique de l'école.

A noter également qu'une étude complémentaire a été demandé au SDESM concernant la pose de panneaux photovoltaïque sur la toiture de la Salle des Fêtes afin de travailler sur une autoconsommation

- Procédure avec application d'amendes administratives contre les dépôts sauvages
Au vu des nombreux dépôts sauvages régulièrement constatés, il devient indispensable de mettre en place un protocole contre ce fléau.
Avec l'appui de la gendarmerie du Châtelet en Brie qui nous a communiqué une procédure et l'acquisition d'une 1^{ère} caméra de chasse (d'autres acquisitions suivront si le test et l'utilisation sont probants), nous allons élaborer un processus de suivi de ces dépôts sauvages qui mènera jusqu'à l'application d'amendes administratives.

II. Désignation du représentant à l'assemblée générale du Groupement d'Intérêt Public ID77

ID 77 (Ingénierie Départementale77) est un Groupement d'Intérêt Public créé à l'initiative du Département de Seine et Marne. Il s'agit d'une agence d'ingénierie publique conçue comme un guichet unique pour conseiller et accompagner les communes dans l'élaboration et la concrétisation de leurs projets.

Il regroupe les organismes suivants : Aménagement 77, CAUE, Initiatives77, Seine et Marne Attractivité, Seine et Marne Environnement, Act'art et la MDPH77.

L'accompagnement proposé aide les communes à définir leurs besoins et à réaliser des études de faisabilité dans diverses thématiques : aménagement, environnement, mobilité, culture, patrimoine,...

Suite au renouvellement du conseil municipal, il est demandé aux communes membres de désigner un élu pour siéger à l'Assemblée Générale du GIP ID77.

Par délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Cécile DJORDJEVIC est désignée comme représentante de la commune au sein de l'assemblée générale d'ID77.

III. Décisions modificatives budgétaires

Certaines dépenses non prévues au moment de l'élaboration du budget obligent les communes à effectuer des décisions modificatives budgétaires en cours d'année :

- Annulation d'un permis de construire datant de 2021. Les impôts nous demandent de rembourser au pétitionnaire le montant de la Taxe d'Aménagement qui avait été versée pour ce projet soit 2 452.16€.
- Achat d'une climatisation pour l'école d'un montant de 8 547€ HT. Le choix de cet achat est une opportunité au vu de la proposition de financement d'urgence proposée par la Région cet été.

Par délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, les élus autorisent les jeux d'écritures de compte à compte nécessaires au règlement des dépenses citées ci-dessus sans modifier le montant total du budget communal.

IV. Questions diverses

Un travail sur le conventionnement scolaire pour les années futures avec la commission vie scolaire est en cours dans l'éventualité d'un nouveau fonctionnement.

Tour de table :

- Monsieur Germain :
 - Des remerciements sont adressés à Madame Marion-Austruy et à toute l'équipe de bénévoles qui a participé sur la peinture des classes et de la grille ainsi qu'à madame DREGE qui a offert la peinture.
 - La commission d'appel d'offres s'est réunie le 10/09 pour une 1^{ère} analyse des offres reçues dans le cadre du marché d'extension et de réhabilitation de la salle des fêtes. Beaucoup d'entreprises ont répondu et sur tous les lots. A ce jour, le montant total est un peu au-dessus des prévisions mais les offres sont plutôt intéressantes dans l'ensemble. Une phase de négociation est en cours avec les entreprises pré-retenues. Les travaux devraient pouvoir démarrer en octobre.
 - Un féricien a été reçu en mairie à sa demande au sujet de la présence de lentilles d'eau sur le plan d'eau du parc du Domaine. Il souhaiterait tester sur le plan d'eau un projet de récupération de ces lentilles d'eau qui, du fait de leur prolifération, peuvent étouffer la faune et la flore.
Les élus proposent une présentation de son projet avant de donner un accord.
Monsieur Fernandez, qui travaille dans le domaine de ces projets, pourra apporter un avis éclairé sur le projet. Monsieur Lebrun propose de se joindre à Monsieur Fernandez sur ce dossier.
 - La rencontre annuelle avec Madame Couteille de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) s'est déroulée le 11/09.
Les comptes de la commune sont sains, le taux de satisfaction de la tenue comptable a atteint 100% avec une augmentation de notre capacité d'autofinancement (CAF).
 - Un rendez-vous a eu lieu le 07/09 avec la société Solharvest. Cette société accompagne les communautés de communes (donc les communes indirectement) sur le développement de l'autoconsommation collective. Lors de ce rendez-vous, la gestion des autoconsommations avec les panneaux solaires a été abordée (ce projet est fortement envisagé sur la toiture de la salle des fêtes pour une autoconsommation de la salle des fêtes et de l'école communale).
 - Suite à la création du poste de Secrétaire Générale de Mairie, l'organisation et le fonctionnement du travail des agents ont été revus.
Un point hebdomadaire est prévu entre la SGM et le maire pour le suivi des dossiers. Il est donc demandé aux élus de mettre systématiquement en copie la SGM de tous les dossiers en cours.
- Monsieur Lebrun :
 - L'enseignante s'interroge sur la pratique du sport des élèves cet hiver pendant le temps des travaux de la salle des fêtes.
Monsieur le maire envisage que cette activité se fasse dans une des salles libres de l'école.
 - Le travail sur les données issues des extractions des radars pédagogique se poursuit.

- Monsieur GALLET :
 - Le travail sur le suivi des arbres se poursuit.
- Monsieur HAMEON :
 - Toutes les associations ont été informées de la nécessité de déplacer leurs activités sur la salle de la source dès maintenant pour une question d'organisation et ce, jusqu'à la fin des travaux de la salle des fêtes.
Pour des questions pratiques, seules l'AMAP et activité cirque utiliseront la salle des fêtes jusqu'au début des travaux prévus en octobre.
 - Une messe, précédée d'une procession sera célébrée dans la source Ste Osmane le 20 septembre.
Ce même week-end se dérouleront les Journées du Patrimoine. Le programme sera le suivant : présentation guidée de l'histoire de l'église par Madame Carole Finnoch, participation de la chorale puis un concert.
A noter également le vernissage prévu le 19/09 à la salle de la source de l'exposition de Sarah Goldbart dont toutes les œuvres vendues seront reversées à la restauration de la forêt de Fontainebleau.
 - Le Sam Sam Festival qui reviendra en 2027 après le succès de 2026 demande la prolongation de sa manifestation sur 4 jours ainsi que celle des horaires.
Les élus informent qu'ils préfèrent conserver la même durée (3 jours) et les mêmes horaires que la représentation précédente.
Quelques points seront à revoir avant cette manifestation comme la sensibilisation à faire à l'entrée concernant les consommations, l'amélioration de la visibilité du parking, ...
 - Prochaine manifestation communale : la fête de la pomme le 04/10
- Madame Austruy-Marion :
 - Retour sur le projet de remise en peinture des salles de classe et de la grille d'entrée : 41 adultes bénévoles et 9 enfants sur le projet.
Face à l'engouement de certains, d'autres actions devraient être lancées sur le même mouvement.
Un apéritif en faveur des bénévoles qui ont participé à ce projet collaboratif d'été est prévu vend 25/09 à 19h dans la cour de l'école
- Madame Rousset :
 - La 1^{ère} commission environnement a eu lieu.
 - La date pour le traditionnel « Nettoyage de Printemps » a été arrêtée au 13/03
 - Le rucher communal a perdu 2 ruches, néanmoins il y a encore beaucoup de miel à vendre.
- Monsieur Guillaume :
 - Une réunion est prévue le 18/09 avec le chargé de mission du procureur pour la prévention de la délinquance afin de mettre en place une convention de rappel à l'ordre applicable sur la commune en corrélation avec les pouvoirs de police du maire.
 - Un travail sur les amendes forfaitaires concernant les dépôts sauvages est en cours

- Monsieur Despots :
- Quelques points travaux :
le marché de la salle des fêtes est en cours, les armoires électriques d'éclairage public ont été remplacées par le SDESM selon le contrat signé, les travaux du château d'eau sont terminés, une étude sur le gravillonnage de toutes les rues du village a été demandée à l'entreprise Goulard, 2 bornes d'incendie ont été posées : une à l'intersection de la route de la plaine et de la rue du Montceau et une (remplacement) à la Fontaine Ory, un projet de création de parking est en cours chemin des Quinconces pour répondre à l'arrivée du futur cabinet de kiné au centre du village.
- Madame Djordjevic demande que le calendrier des animations soit envoyé aux élus pour que chacun puisse s'organiser.
- Madame Bourges :
- Les articles sont à transmettre sans délai pour le prochain journal.
- Concernant les flyers, il est important de conserver la charte graphique et tous les affiches doivent être envoyés à la responsable de la communication (Madame Bourges) au préalable.
- La commission sera bientôt lancée pour la préparation de la fête de Noël.
- Les commissions à la communauté de commune commencent, il est rappelé qu'en cas d'impossibilité d'assister à une commission, il revient au titulaire d'en informer son suppléant
- Madame Passerieux informe que la prise de photo de groupe des villageois est repoussée à la fête champêtre 2027

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15

Le secrétaire de séance,
Thierry GALLET

Le Maire,
Jean-Luc GERMAIN